COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2022

Le premier avril deux mil vingt-deux, le conseil municipal de Champcevrais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SANCHIS, Maire.

<u>Étaient présents:</u> Mesdames BUSSON Jeannine, HAURY Eliane, COMMEAU-PINEL Annie, PRISOT Marie-Claude et Messieurs DENIS Jérôme, MARINGE Roland, SANCHIS Jean-Pierre, FILIPIAK Jean-Pierre, et BOITELET Daniel, DUMOUTIER David

Absent excusé : Monsieur DUPERROY Cédric

Madame Jeannine BUSSON est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte rendu de la précédente réunion.
- Approbation des comptes de gestion budget principal et budget annexe lotissement 2021
- Vote des comptes administratifs budget principal et budget annexe lotissement 2021
- Vote budget principal et budget annexe lotissement 2022
- Vote des taux communaux 2022
- Vote tarif de l'eau
- Questions diverses

Monsieur SANCHIS ouvre la séance à 18h00, et inscrit à l'ordre du jour un dossier complémentaire, notamment le programme des équipements sportifs de proximité à soumettre à délibération.

Le compte rendu de la séance précédente n'appelant pas de remarques particulières est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Le Maire se retire de la séance et laisse la parole à Monsieur Roland MARINGE, premier adjoint pour présenter le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice comptable 2021.

Les documents en parfaite concordance n'appelant pas de remarques, le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2021, tels que présentés.

<u>APPROBATION DES BUDGET EXPLOITATION ET INVESTISSEMENT 2022</u>

Le Maire soumet à approbation les budgets prévisionnels pour les sections fonctionnement et Investissement, équilibrés en recettes et des dépenses par comptes budgétaires pour l'exercice 2022, conforment aux propositions budgétaires présentées et approuvées lors de la réunion préparatoire du mardi 1^{er} mars 2022.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres les budgets prévisionnels pour les sections Exploitation et Investissements équilibrés en recettes et dépenses pour l'exercice 2002, tels que présentés.

PROJET DE CITY-STADE

Dans le cadre du programme 5000 équipements sportifs de proximité initié par le gouvernement dans la cadre des futurs jeux olympiques 2024, le maire propose aux conseillers que la commune se porte candidate pour la réalisation d'un équipement multisports à destination de l'ensemble de la population de la commune.

La philosophie du projet est de permettre l'inclusion du public en situation de handicap, le renfort du lien social intergénérationnel et la lutte contre la sédentarité. Il précise que le projet est subventionnable à hauteur de 80%, les 20% restant à charge de la commune pouvant être subventionnés par des organismes privés.

Le coût estimé se situe aux alentours de 120 000€ TTC.

A l'issu des échanges, le conseil municipal à l'unanimité des membres émet un avis favorable au projet, invite le maire à rechercher tous les financements possibles et à revenir devant le conseil avec un dossier complet.

ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Maire fait un point sur l'organisation des élections présidentielles et présente les modifications organisationnelles instaurées par rapport aux précédents scrutins. Le scrutin se tiendra de 8 heures à 19 heures, le 10 avril 2022 pour le premier tour et le 24 avril 2022 pour le second tour. Il invite les Conseillers à faire connaître leur disponibilité et préférence dans les horaires de tenue du bureau de vote.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire

Jean-Pierre SANCHIS